

## Vélo : une filière économique en plein essor

# Mobilisation nationale pour donner toute sa place au vélo

La France occupe la deuxième place des destinations mondiales du tourisme à vélo, après l'Allemagne. En mars 2018, elle a reçu le premier prix EuroVelo de « la destination de tourisme à vélo la plus appréciée en Europe ».

En France, le marché du cycle enregistre sa quatrième année consécutive de croissance et dépasse les 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Avec 2,78 millions d'unités commercialisées en 2017, il se vend en France plus de vélos que de voitures. Avec près de 255 000 exemplaires vendus en 2017, le vélo à assistance électrique (VAE) participe à l'engouement des Français pour les mobilités douces, avec une progression de 90 % de ses ventes en un an. Le succès du VAE s'étend également aux loisirs et aux usages sportifs avec le VTAE. Le VAE, qui ouvre de nouvelles possibilités de pratique à une clientèle élargie, est un produit au service du tourisme et de l'attractivité des territoires.

### Dans l'attente du Plan vélo

**Vélo & Territoires** (nouvelle dénomination des Départements & Régions Cyclables), coordinateur du réseau national cyclable, accompagne et fédère les territoires dans le développement du maillage cyclable français. Les valeurs du réseau sont la collégialité et le partage de bonnes pratiques, l'accompagnement à la structuration d'itinéraires, l'expertise technique sur les politiques cyclables, et l'ambition européenne. Sa mission fondamentale est de fédérer les énergies pour réaliser le Schéma national vélo et le Schéma Eurovélo. « Les territoires sont extrêmement variés et contrastés dans leurs moyens, leurs enjeux et leurs réalités. Ceux de Vélo & Territoires partagent un engagement : celui de construire la France à vélo 2030 et, entre autres, de réaliser les 7 750 kilomètres restants de notre Schéma national vélo et du Schéma Eurovélo », dit **Chrystelle Beurrier**, présidente de Vélo & Territoires. Vélo & Territoires demande à l'État d'affirmer le rôle stratégique du schéma national vélo, de l'inscrire dans le Plan vélo annoncé et de poursuivre, aux côtés des territoires, le cap de la France à vélo 2030 en lui consacrant des moyens dédiés.

### L'indemnité kilométrique vélo (IKV) : un coup de pouce

Le Club des villes et territoires cyclables anime avec l'Ademe, depuis février 2016, l'observatoire de l'indemnité kilométrique vélo. L'enquête qualitative menée par le club en avril-mai 2018 auprès de 66 employeurs privés et publics, fait apparaître une augmentation significative de l'usage du vélo chez les salariés qui bénéficient de l'IKV (0,25 €/km pour le secteur privé). Soixante pour cent des structures interrogées identifient spontanément des bénéfices associés pour l'entreprise en matière d'image et de bien-être des salariés. Les déplacements à vélo permettent de diminuer les coûts liés au stationnement et à l'entretien de la voiture et de regagner des espaces de parking.

Pour compléter les 7 750 kilomètres d'itinéraires nationaux (dont 1 690 km d'EuroVelo) à réaliser d'ici 2030, Vélo & Territoires invite les collectivités territoriales à inscrire les itinéraires structurants dans leurs outils de planification (SRADDET, SRDTL, PLUi, pDU, ScoT), et demande le soutien de l'État dans la réalisation des infrastructures cyclables maillées et sécurisantes.

### La fréquentation vélo en hausse

Avec une augmentation de + 8 % des passages en 2017 par rapport à 2016 et de + 18 % par rapport à 2013 sur les véloroutes et voies vertes, 2017 est une nouvelle année record pour la pratique du vélo en France, selon le rapport *Analyse des données de fréquentation vélo 2017* réalisé grâce à la Plateforme nationale des fréquentations (PNF).

La hausse de 8 % observée en 2017 résulte à la fois de la pratique utilitaire (+ 8 %) et de la pratique de loisirs (+ 6 %). La fréquentation cyclable est très liée au contexte calendaire et aux conditions climatiques.

Le rapport analyse huit itinéraires du schéma national vélo, sur lesquels la fréquentation varie de + 12 % à -1 %. La ViaRhôna/EuroVelo17 bénéficie d'une forte croissance avec + 12 % de passages par rapport à 2016, tandis que la VéloFrancette V43 enregistre une hausse de + 8 %.

« Ces chiffres confirment que les itinéraires cyclables sont générateurs de retombées économiques locales, de création d'emplois non délocalisables et le support d'une mobilité décarbonnée et active. »

**Chrystelle Beurrier, présidente de Vélo & Territoires**

### Les villes et territoires cyclables se mobilisent

Le Club des villes et territoires cyclables rassemble près de 200 adhérents représentant plus de 2 000 territoires (communes, agglomérations, départements, régions). Le Club, lieu d'échanges et de retour d'expériences, s'ouvre aux autorités organisatrices de la mobilité (AOM). Parmi ces nouveaux adhérents figurent **Ile-de-France Mobilités**, ainsi que l'autorité organisatrice de Clermont-Ferrand et celle de Valence-Romans. Le Club soutient la mise en œuvre d'un Plan vélo national réellement financé, permettant de faire du vélo une solution de mobilité partout, y compris dans les zones rurales.

### Le potentiel des déplacements à vélo

Selon le Club, le potentiel de déplacements transférables de la voiture solo au vélo est considérable, puisque deux tiers des déplacements effectués en ville font moins de 3 kilomètres et que 60 % des déplacements compris entre un et trois kilomètres sont réalisés en voiture.

### Vers un nouveau modèle de déplacement urbain centré sur le piéton et le cycliste.

Pour accélérer cette transition, les besoins en matière d'infrastructures sur la durée du quinquennat et dans le cadre de la programmation de la loi d'orientation des mobilités sont estimés à 200 M€ par an. Ces investissements ont pour objectifs de résorber des coupures urbaines et de rétablir des continuités piétonnes et cyclistes dans les territoires, de mettre en œuvre un programme national de réalisation de réseaux express vélo et de liaisons inter-agglomérations, ainsi que de rabattement à vélo vers des modes de transports collectifs.

### Créer des équipements

Il s'agit également de programmer un plan de stationnement dans les équipements publics, les gares et dans le cadre des

## Des petits trajets du quotidien à la grande randonnée

### La Scandibérique : un itinéraire partenarial aux multiples usages

La véloroute des Pèlerins, le plus long itinéraire cyclable français, est l'occasion de s'échapper vers des paysages à découvrir sans se presser et de s'offrir une parenthèse sur mesure.

La Scandibérique traverse le territoire français sur plus de 1 700 kilomètres, sur 20 départements et 6 régions, du Nord-Est au Sud-Ouest. Cette véloroute est la partie française de l'EuroVelo 3 ou véloroute des Pèlerins qui relie Trondheim (Norvège) à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne) sur 5 122 kilomètres. Les aménagements sont finalisés sur plus de 60 % de l'itinéraire.

### Composer son parcours

Les services associés se développent (circuits proposés par les offices de tourisme, déploiement du label Accueil Vélo®...). Le site mobile *scandiberique.fr* mis en ligne à l'automne 2018 permettra

d'accéder à des parcours clé en main ou d'élaborer son itinéraire. La Scandibérique est à la fois une infrastructure et un projet partenarial de mise en tourisme d'un itinéraire. Quinze départements et trois régions

ont travaillé conjointement à sa concrétisation, en collaboration avec les collectivités, les associations et les professionnels du tourisme. Le comité d'itinéraire est présidé et animé par la Région Ile-de-France. ■

### Le schéma national vélo avance

- Sur les 22 870 km du schéma national vélo, 15 120 km étaient ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (66 % de réalisation), dont 48 % en site propre.
- 810 km ont été ouverts en 2017 (710 km d'itinéraires nationaux, 100 km d'itinéraires régionaux, départementaux et locaux).
- Sur les 8 340 km des itinéraires EuroVelo qui concernent la France, 6 740 km étaient

- ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (80 % de réalisation en France).
- 7 750 km d'itinéraires nationaux restent à réaliser dont 1 690 km d'EuroVelo.
- 1 km d'itinéraire cyclable structuré génère 16 000 € à 30 000 € par an de dépenses en hébergement, restauration et achats de proximité.

### Un outil stratégique

La Plateforme nationale des fréquentations (PNF), créée en 2013 et animée par Vélo & Territoires, permet de suivre la fréquentation cyclable grâce à la mutualisation de données de comptages automatiques de vélos.

À fin mars 2017, 63 contributeurs (collectivités, institutionnels...) partageaient les données de 605 compteurs permanents permettant de distinguer les vélos des autres usages.

Les deux tiers de ces compteurs sont implantés sur des itinéraires nationaux et/ou européens en France, dont la vocation est à la fois touristique et utilitaire, et les autres sont placés sur des réseaux locaux.

opérations de rénovation urbaine, et d'accélérer la réalisation du Schéma national véloroutes et voies vertes. Une telle dotation du Fonds national vélo représente 3 € par Français et par an. S'ajoutant aux 7,7 € par habitant et par an que les collectivités consacrent en moyenne à la politique vélo, cette dotation permettrait d'atteindre le seuil de 10 € que recommande le Club des villes et territoires cyclables pour agir sur tous les leviers d'une politique vélo. Les échelles métropolitaine et régionale constituent un terrain majeur de développement du vélo sur des territoires urbains, suburbains et périurbains avec des défis relatifs à la qualité et à la continuité des itinéraires pour les déplacements du quotidien comme pour la mobilité de loisirs et de tourisme. ■